



La commune de Villard de Lans

4 464 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants
140 agents permanents
Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère

Recrute

Un Responsable du centre aquatique (H/F) (Cadre d'emploi des éducateurs sportif territoriaux des activités physiques et sportives) à temps complet

Sous l'autorité du Responsable de site, Vous serez chargé(e) de piloter, organiser et exploiter l'espace aquatique communal dans ses dimensions opérationnelle, réglementaire, sanitaire et managériale, tout en assurant une présence active et régulière sur le terrain en qualité de maître-nageur sauveteur.

À ce titre, vous encadrerez l'équipe et garantirez la sécurité des usagers, la qualité de l'accueil, le respect des normes d'hygiène et de sécurité ainsi que le bon fonctionnement des installations.

Vous assurerez le pilotage quotidien de l'équipement, en lien étroit avec les services techniques municipaux, les partenaires associatifs et les usagers, et contribuerez activement au développement et à l'attractivité de l'offre aquatique du territoire.

Missions principales :

Surveillance, enseignement et animation aquatique (missions opérationnelles terrain)

- Assure la surveillance des bassins conformément au Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS).
- Intervient en tant que sauveteur en cas d'incident ou d'accident et applique les procédures de secours.
- Encadre, enseigne et anime les activités aquatiques (apprentissage, perfectionnement, aquagym, animations saisonnières, etc.).
- Participe activement à l'accueil, à l'information et à l'accompagnement des usagers.
- Contribue à la qualité de l'expérience usager par une présence visible et proactive sur le terrain.

Management et coordination des équipes

- Encadre, anime et coordonne les équipes de l'espace aquatique : maîtres-nageurs sauveteurs et surveillants de baignades en été
- Organise le travail des équipes en veillant à la cohérence entre activités aquatiques, surveillance, nettoyage et entretien.
- Élabore et ajuste les plannings des agents et de l'utilisation des infrastructures, en intégrant sa propre présence opérationnelle.
- Participe à l'évaluation des agents, identifie les besoins en formation et accompagne le développement des compétences.
- Favorise la dynamique collective, la coopération et le respect des consignes de sécurité et d'hygiène.

Exploitation, hygiène et sécurité

- Garantit le bon fonctionnement global de l'équipement, notamment en matière d'hygiène, de sécurité et de qualité sanitaire.
- Assure le respect de la réglementation relative aux établissements recevant du public (ERP).
- Alerte sa hiérarchie et les services techniques en cas de dysfonctionnement ou de non-conformité.

Organisation, réglementation et procédures

- Rédige, met à jour et fait appliquer le POSS, le règlement intérieur et le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.
- Met en œuvre la norme AFNOR 15-288-2 et participe à la rédaction et à l'actualisation des procédures associées.
- Rédige et assure le suivi des conventions de mise à disposition de la piscine (clubs, associations, partenaires).

Développement de l'activité et relation usagers

- Propose et développe de nouvelles activités aquatiques et animations, en lien avec les besoins du public et la politique de la collectivité.
- Définit et planifie les actions commerciales et promotionnelles.
- Participe à l'élaboration de la politique tarifaire et à la définition des produits et services.
- Assure un rôle d'interface avec les usagers, clubs, associations et prestataires, et veille à la qualité du service rendu.

ACTIVITÉS ANNEXES

- Assure une veille réglementaire sur son périmètre d'activité et réalise ponctuellement des actions de benchmarking.
- Intervient ponctuellement, à la demande de sa hiérarchie, sur des opérations communales relevant de ses domaines de compétences.

Compétences requises

- Gestion des infrastructures sportives et aquatiques
- Réglementation des ERP et normes d'hygiène des établissements aquatiques
- Sauvetage, surveillance et enseignement des activités aquatiques
- Fonctionnement des collectivités territoriales
- Capacité à encadrer et coordonner des équipes pluridisciplinaires
- Capacité à organiser simultanément des missions managériales et opérationnelles terrain
- Capacité à enseigner, animer et surveiller des activités aquatiques
- Capacité à rédiger des procédures, documents réglementaires et comptes rendus

Qualités requises

- Sens du service public et disponibilité
- Pédagogie
- Maîtrise de soi
- Ecoute
- Rigueur, organisation et réactivité
- Capacité d'anticipation et de prise d'initiative
- Capacité à rendre compte de son activité et à valoriser le travail des équipes
- Bonne condition physique

Profil souhaité :

- Expérience souhaitée dans un poste similaire
- Diplôme donnant le titre de Maître-nageur Sauveteur : ETAPS, BEESAN

- A jour du CAEPMNS
- A jour de carte professionnelle
- A jour de FC PSE 2025
- L'agrément de l'enseignement de la natation scolaire serait un plus
- Titulaire permis de conduire B

Conditions de recrutement :

- Recrutement par voie de mutation ou contrat de travail à durée déterminée d'un à trois ans renouvelables.
- Horaire modulable, Travail en week-end, soirée et jours fériés
- Rémunération selon expérience + régime indemnitaire lié au poste

Poste à pourvoir à partir du 11 mai 2026

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire **avant le 10 avril 2026**

62 place Pierre Chabert – 38250 Villard de Lans,
Ou par mail à candidature @villard-de-lans.fr

Entretien avec le jury de recrutement le 16 avril 2026

Renseignements complémentaires auprès de Virginie BEAUDOINGT,
Au Service Ressources Humaines, sur : rh@villard-de-lans.fr

**Le Maire,
Arnaud MATHIEU**